



8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
E-mail : javer-audit@javer.fr

CAMELEON Association France

Association loi 1901

82, rue Philibert Guide
71100 Chalon sur Saône

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux membres de l'association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMELEON ASSOCIATION FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



3. **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Autres informations » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre association.

5. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 31 mai 2023,

Le Commissaire aux comptes,

JAVER AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned above the name 'Anil Javer-Kala'.

Anil Javer-Kala

ASS CAMELEON ASSOCIATION FRANCE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	16 296	16 296	-	-
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 110	1 110	-	-
Autres immobilisations corporelles	23 913	17 081	6 833	5 300
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP et autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600
Total I	47 919	34 487	13 433	11 900
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	992 350		992 350	1 607 737
Divers				
Valeurs mobilières de placement	455 422		455 422	453 648
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 081 148		1 081 148	778 194
Charges constatées d'avance	4 182		4 182	4 167
Total II	2 533 102		2 533 102	2 843 746
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 581 021	34 487	2 546 534	2 855 647

ASS CAMELEON ASSOCIATION FRANCE

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	215 444	215 444
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	215 444	215 444
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	200	200
Autres réserves		
Report à nouveau	523 982	359 735
Excédent ou déficit de l'exercice	176 698	164 247
Situation nette (sous-total)	916 324	739 625
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	916 324	739 625
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	343 005	581 603
Total II	343 005	581 603
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 223	10 782
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	61 577	49 029
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	256 728	
Produits constatés d'avance	942 678	1 474 607
Total IV	1 287 205	1 534 418
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 546 534	2 855 647



Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	10 609	11 375	- 766	-6,73%
Ventes de biens et de services	58 425	23 037	35 387	153,61%
Ventes de biens				
Ventes de prestations de services	58 425	23 037	35 387	153,61%
Produits de tiers financeurs	1 581 224	1 620 482	- 39 258	-2,42%
Concours publics et subventions d'exploitation	180 977	231 317	- 50 340	-21,76%
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom				
Ressources liées à la générosité du public	443 574	346 286	97 288	28,09%
Contributions financières	956 673	1 042 879	- 86 206	-8,27%
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges				
Utilisation des fonds dédiés	581 603	509 427	72 176	14,17%
Autres produits	130	13	117	865,21%
Total I	2 231 991	2 164 334	67 657	3,13%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	104 066	73 254	30 813	42,06%
Aides financières	1 227 055	1 002 400	224 656	22,41%
Impôts, taxes et versements assimilés	3 709	3 547	162	4,55%
Salaires et traitements	271 123	245 558	25 565	10,41%
Charges sociales	105 776	92 139	13 637	14,80%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 652	2 707	- 56	-2,06%
Dotations aux provisions				
Report en fonds dédiés	343 005	581 603	- 238 598	-41,02%
Autres charges	80	343	- 263	-76,79%
Total II	2 057 465	2 001 551	55 914	2,79%
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	174 526	162 783	11 743	7,21%
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 112	1 786	1 326	74,28%
Repr./ provisions, dépréciations et transferts charges				
Différences positives de change				
Produits nets / cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	3 112	1 786	1 326	74,28%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes / cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	-	-	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	3 112	1 786	1 326	74,28%
3. RESULTAT COURANT avant impôt	177 638	164 569	13 069	7,94%

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021	Abs. (M)	Abs. (%)
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises provisions, dépréciations et transferts charges				
Total V	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	439	-	439	-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions				
Total VI	439	-	439	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 439	-	- 439	-
Participation des salariés (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	500	322	178	55,28%
Total des produits (I + III + V)	2 235 103	2 166 120	68 983	3,18%
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))	2 058 404	2 001 873	56 531	2,82%
EXCEDENTS OU DEFICITS	176 699	164 247	12 452	7,58%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Bénévolat	87 124	53 157	33 967	63,90%
Prestations en nature	424 935	28 900	396 035	1370,36%
Dons en nature	4 384	5 427	- 1 043	-19,22%
TOTAL	516 443	87 484	428 959	490,33%
CHARGES DES CONTIBUTIONS				
Secours en nature	4 384	5 427	- 1 043	-19,22%
Mise à disposition gratuite				
Prestations en nature	424 935	28 900	396 035	1370,36%
Personnel bénévole	87 124	53 157	33 967	63,90%
TOTAL	516 443	87 484	428 959	490,33%

ANNEXE SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2022

Clos le 31 décembre 2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 546 534 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 176 699 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social

CAMELEON Association France agit pour un monde sans violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents. La protection, l'accompagnement et la réhabilitation des victimes de violences sexuelles constituent un aspect fort de la mission de CAMELEON, qui veille également à sensibiliser et responsabiliser les communautés, les familles et leurs enfants aux droits de l'Enfant dans la perspective d'un développement économique et social durable.

NOS MISSIONS AUX PHILIPPINES :

Protection et Guérison : CAMELEON a construit trois Maisons d'Accueil aux Philippines destinées à accueillir, protéger et héberger des jeunes filles victimes de violences sexuelles. Grâce à une équipe professionnelle locale qui leur est dédiée, les jeunes filles vont à l'école, bénéficient de soins médicaux, psychologiques, d'une assistance juridique et pratiquent des activités sportives et de cirque, artistiques et récréatives afin de soigner leurs traumatismes et se reconstruire.

Réinsertion et Autonomie : Après 3 à 4 ans passés en Maison d'Accueil, les jeunes filles sont réinsérées dans leur famille ou en famille d'accueil. Elles restent accompagnées par CAMELEON jusqu'à ce qu'elles terminent leurs études et deviennent complètement autonomes et responsables.

Education, Formation et Développement communautaire : Grâce à des parrainages scolaires, des jeunes garçons et jeunes filles issus de familles défavorisées et en situation de déscolarisation ont accès à l'éducation, à des formations professionnelles et/ou à un cursus d'études supérieures. CAMELEON agit directement auprès des familles et des communautés locales avec des actions de soutien à la parentalité, des actions sociales et sanitaires et des projets générateurs de revenus. Les jeunes et les familles sont formés et responsabilisés ; ils deviennent des acteurs du changement et des leaders dans leur communauté pour porter la mission de l'association et réduire les cas de violences sexuelles et violences domestiques.

Sensibilisation, Prévention et Plaidoyer : CAMELEON mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des populations, des autorités locales, nationales et internationales afin de prévenir les violences sexuelles et la maltraitance sur les enfants. Dans ce cadre, CAMELEON forme d'anciens bénéficiaires pour qu'ils deviennent ambassadeurs et interviennent auprès des populations locales pour défendre les droits de l'Enfant.

Urgence : CAMELEON intervient en urgence, notamment en cas de catastrophes naturelles, pour fournir des soins, de la nourriture, des vêtements ou toute autre forme d'aide comme la reconstruction des maisons des familles, du personnel local et des structures d'accueil.

NOS MISSIONS EN FRANCE :

Prévention et Education : CAMELEON intervient en milieu scolaire et périscolaire avec une démarche d'éducation à la citoyenneté pour sensibiliser les élèves aux droits de l'Enfant, à la prévention des violences, y compris sur Internet et les réseaux sociaux, à l'égalité filles-garçons et à la solidarité internationale.

Sensibilisation et Formation : CAMELEON agit dans le but d'éveiller les consciences auprès du grand public sur les violences sexuelles et renforcer les compétences des parents et des professionnels pour protéger les enfants, y compris sur Internet et les réseaux sociaux.

Plaidoyer et Mobilisation : CAMELEON mène des actions de plaidoyer auprès des institutions et des pouvoirs publics dans la perspective de faire évoluer les lois et inscrire les droits de l'Enfant comme priorité stratégique et politique. En travaillant avec les membres de son réseau, CAMELEON encourage les débats publics et interpelle les pouvoirs publics pour mieux protéger les enfants contre les violences et la maltraitance.

Vie associative France et International : CAMELEON pilote et anime un réseau international d'antennes et de relais. La communication, les échanges de bonnes pratiques, les actions de collecte de fonds, de recherche de parrains/marraines, la formation de bénévoles et volontaires terrain, et l'organisation d'évènements permettent la mise en œuvre des projets et programmes.

MOYENS :

En France comme aux Philippines, les administrateurs et les équipes composées de salariés, stagiaires, bénévoles et volontaires permettent la réalisation des différentes missions de CAMELEON.

Pour la bonne mise en œuvre des projets et programmes en France et aux Philippines, CAMELEON mène différentes actions : appel à la générosité publique et collectes de fonds, recrutement, formation et soutien de bénévoles et de volontaires, organisation d'évènements, vente de produits issus de l'artisanat philippin, communication externe contribuant à la visibilité et la notoriété de l'association, échange de bonnes pratiques.

En outre, CAMELEON a mis en place un système de parrainages scolaires pour ses bénéficiaires, avec des marraines et parrains, qui vise à financer les études mais aussi les soins apportés aux enfants et leurs familles. CAMELEON peut également s'appuyer sur des bailleurs/partenaires/mécènes publics et privés pour financer les projets et programmes, apporter un soutien technique et/ou renforcer les compétences des équipes à travers le mécénat de compétence, ainsi que des réseaux dont l'association est membre pour mieux protéger les enfants.

Enfin, l'antenne suisse de CAMELEON collecte des fonds et des parrainages pour soutenir financièrement les actions et programmes de l'association aux Philippines. CAMELEON s'appuie également sur des organisations partenaires au Luxembourg, en Andorre, aux États-Unis, au Japon et en Belgique qui contribuent à soutenir financièrement ses programmes.

Faits caractéristiques

L'année 2022 a été marquée par les effets de la post-pandémie et les catastrophes naturelles aux Philippines, ce qui a causé un report ou l'annulation de certaines activités. En France, le démarrage des actions en milieu scolaire prévu en septembre a été retardé. Ainsi, de façon générale, les charges ont été inférieures à ce qui avait été prévu.

A noter également, une économie certaine des dépenses grâce à des contributions volontaires en nature, notamment du mécénat de compétences et des services gratuits, dans le cadre d'une grande campagne de sensibilisation menée sur le territoire national.

Ainsi, la situation financière de l'association reste stable.

Evènements post clôture

Absence d'évènement significatif.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'exercice 2021 a vu la mise en place de la comptabilité d'engagement qui consiste à enregistrer en produit et créance la totalité du montant de la convention signée avec les fonds donateurs, quelle que soit la durée de celle-ci.

A chaque fin d'exercice, il est passé une écriture de produit constaté d'avance pour la partie des dons qui concerne les exercices futurs.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

➤ Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 296			16 296
Immobilisations incorporelles	16 296			16 296
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	1 110			1 110
- Instal.générales, agencements aménagements divers	2 500			2 500
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 839	4 623	1 049	21 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 449	4 623	1 049	25 023
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres Participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 600			6 600
Immobilisations financières	6 600			6 600
ACTIF IMMOBILISE	44 345	4 623	1 049	47 919

➤ Amortissements des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 296			16 296
Immobilisations incorporelles	16 296			16 296
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	1 110			1 110
- Instal.générales, agencements aménagements divers	753	250		1 003
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 285	2 402	610	16 077
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 149	2 652	610	18 191
ACTIF IMMOBILISE	32 445	2 652	610	34 487

Actif circulant

➤ Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 003 132 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéance à moins d'une an	Échéance à plus d'une an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 600		6 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	992 350	992 350	
Charges constatées d'avance	4 182	4 182	
Total	1 003 132	996 532	6 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

➤ Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	30 498
Total	30 498

Tableau de variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	215 444				215 444
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	200				200
Report à nouveau	359 735	164 247			523 982
Excédent ou déficit de l'exercice	164 247	164 247	176 699		176 699
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	739 625		176 699		916 324

Dettes

➤ Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 287 205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 223	26 223		
Dettes fiscales et sociales	61 577	61 577		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	256 728	256 728		
Produits constatés d'avance	942 678	784 896	157 782	
TOTAL	1 287 205	1 129 423	157 782	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN FACT NON PARVENUES	10 887
DETTES POUR CONGES PAYES	16 052
PROV PRIMES	7 700
CHARGES SOC SUR CP	6 318
PROV CHARGES S/PRIMES	3 465
ETAT CHARGES A PAYER	
Total	44 423

Comptes de régularisation

➤ Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 182		
Total	4 182		

➤ Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATEES D AVANCE	942 678		
Total	942 678		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

- Répartition par secteur d'activité

	Montant
Vente artisanat	2 125
Prestations de services	56 300
Cotisation	10 609
Total	69 034

Charges et produits d'exploitation et financiers

- Rémunération du Commissaire aux Comptes
Honoraire de certification des comptes : 4 560 euros

- Concours publics et subventions octroyés sur 2022

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation		50 000	38 000			88 000
Subvention d'équilibre						
Subvention d'investissement						
Total		50 000	38 000			88 000

Liste des engagements signés/actés en 2022

ENTITES	MISSIONS	MONTANTS
REGION ILE DE FRANCE	MISSIONS SOCIALE France	10 000,00 €
FONDATION DE FRANCE : DE LA DE FONDATION MIMOSA	MISSIONS SOCIALE France	51 745,00 €
FONDATION WAVESTONE	MISSIONS SOCIALE France	10 000,00 €
FONDATION DU GRAND ORIENT DE FRANCE	MISSIONS SOCIALE Philippines	5 000,00 €
VILLE D'AULNAY SOUS BOIS	MISSIONS SOCIALE France	8 000,00 €
CLARINS	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	15 000,00 €
ASSOCIATION DES FEMMES RESPONSABLE	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	50,00 €
MADONNA UNIVERSITY	MISSIONS SOCIALE Philippines	873,82 €
MADONNA UNIVERSITY	MISSIONS SOCIALE Philippines	929,54 €
LOYENS & LOEFF LUXEMBOURG S.À R.L.	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	1 750,00 €
THE BLACKBAUD GIVING FUND SYNCHRONY	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	1 836,38 €
AVENIR FOCUS	MISSIONS SOCIALE Philippines	500,00 €
FONDATION AIR FRANCE	MISSIONS SOCIALE France	25 000,00 €
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE	MISSIONS SOCIALE France	50 000,00 €
FONDATION OMBRIE	MISSIONS SOCIALE Philippines	19 593,76 €
LA VOIX DE L'ENFANT	MISSIONS SOCIALE France	2 500,00 €
CITE EDUCATIVE AULNAY SOUS BOIS	MISSIONS SOCIALE France	20 000,00 €
ZIMMERMAN IMMOBILIER	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	1 035,51 €
FONDATION JEAN FRANCOIS PETERBROECK	MISSIONS SOCIALE Philippines	90 000,00 €
FONDATION AMANJAYA	MISSIONS SOCIALE Philippines	5 000,00 €
AVENIR FOCUS	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	560,00 €
FONDS DE DOTATION LA LIGULAIRE	MISSIONS SOCIALE France	150,00 €
LE FONDS L'ORÉAL POUR LES FEMMES	MISSIONS SOCIALE Philippines	164 255,00 €
VOIX DE L'ENFANT (VDE)	MISSIONS SOCIALE France	5 000,00 €
FONDATION RENÉ FOURNIER POUR L'ENFANCE MALHEUREUSE FONDATION DE	MISSIONS SOCIALE France	10 000,00 €
FONDS MEYER LOUIS DREYFUS	MISSIONS SOCIALE Philippines	25 000,00 €
FONDS MEYER LOUIS DREYFUS	MISSIONS SOCIALE Philippines	25 000,00 €
COCKTAIL SCANDINAVE	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	30 000,00 €
COCKTAIL SCANDINAVE	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	39 072,64 €
CROMWELL FRANCE SAS	MISSIONS SOCIALE Philippines	1 000,00 €
JULES-ROMAIN SARL	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	1 100,00 €
EIRL EMMANUEL ROUSSET	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	315,00 €
L'ETAL SAVOYARD	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	1 000,00 €
SARL BOUCHERIE DE LA GARE	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	150,00 €
DANCE 4 CHILDREN	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	134,06 €
SHOW ROOM CENTER	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	1 000,00 €
DELTIC	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	50,00 €
AVENIR FOCUS	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	224,00 €
THE YOLO COMPANY	CONTRIBUTION NON AFFECTEE	4 032,00 €
VOIX DE L'ENFANT (VDE)	MISSIONS SOCIALE France	2 000,00 €
VOIX DE L'ENFANT (VDE)	MISSIONS SOCIALE France	2 000,00 €

Liste des engagements antérieurs en cours en 2022

ENTITES	MISSIONS	MONTANTS
ASSOCIATION EDUCATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT ASSISTANCE (ERDA)	MISSIONS SOCIALE Philippines	10 181,00 €
AGENCE FRANCAISE DU DEVELOPPEMENT	MISSIONS SOCIALE Philippines	600 000,00 €
FONDATION AIR France	MISSIONS SOCIALE France	25 000,00 €
AIRBNB COMMUNITY FUND	MISSIONS SOCIALE Philippines	41 342,81 €
VOIX DE L'ENFANT (VDE)	MISSIONS SOCIALE France	7 000,00 €
FONDATION NIF	MISSIONS SOCIALE Philippines	257 600,00 €
FONDATION NIF	MISSIONS SOCIALE Philippines	192 400,00 €
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DU Luxembourg	MISSIONS SOCIALE Philippines	900 000,00 €
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DU Luxembourg	MISSIONS SOCIALE Philippines	900 000,00 €
FONDATION AMANJAYA	MISSIONS SOCIALE Philippines	6 000,00 €
REGION ILE DE France	MISSIONS SOCIALE France	10 000,00 €

Autres informations

Effectif

- Effectif moyen du personnel

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif Equivalent Temps Plein
Cadres		3,00	3,00	3,00
Employés		2,34	2,34	2,34
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	0	5,34	5,34	5,34

Informations sur les dirigeants

- Rémunérations allouées aux dirigeants

Information non mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait à communiquer indirectement une rémunération individuelle.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires se décompose comme suit et se retrouve dans les comptes hors bilan:

- personnel bénévole : 87 124 €
- mise à disposition gratuite de prestations : 424 935 €
- secours en nature : 4 384 €

Valorisation des heures bénévoles:

3 251 heures correspondant à des missions réalisées en France valorisées en fonction d'un taux horaire applicable (allant de 16€ à 26€).

La mise à disposition gratuite de prestations regroupe du mécénat de compétences en informatique, comptabilité, fiscalité, gouvernance, communication ainsi que la participation des collaborateurs d'entreprise à des journées solidaires.

Elle vise également l'expédition des colis aux Philippines, la gestion du site internet et la mise à disposition d'adresses mails.

Le secours en nature correspond à des dons en nature et notamment des fournitures de bureaux (pour un montant total de 71.50 €) ainsi qu'une ristourne sur l'assurance pour un montant de 450 € et des dons en nature envoyés aux Philippines pour un montant de 3 862 euros.

Fonds dédiés

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERTS	À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT GLOBAL	dont remboursements		MONTANT GLOBAL	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation Subvention AFD	40 325 €		40 325 €			- €	- €
Contribution financières d'autres organismes Contribution des entreprises affectées MSP	194 874 €		194 874 €			83 885 €	83 885 €
Ressources liées à la générosité du public							
Dons parrainages	335 256 €		335 256 €			259 612 €	259 612 €
Dons cadeaux	5 852 €		5 852 €			- 344 €	- 344 €
Dons particuliers MSP	3 321 €		3 321 €			- 534 €	- 534 €
Dons spécifiques filleuls	1 975 €		1 975 €			386 €	386 €
TOTAL	581 603 €		581 603 €	- €	- €	343 005 €	343 005 €

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2022	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2021	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- Ressources liées à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	10 609	10 609	11 375	11 375
1.2 Dons, legs et mécénats				
- Dons manuels	350 867	350 867	346 286	346 286
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénats	92 707	92 707		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	41 198	41 198	3 053	3 053
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	956 673		1 042 879	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	20 469		21 783	
3- Subventions et autres concours publics	180 977		231 317	
4- Reprises sur provisions et dépréciations				
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	581 603	346 404	509 427	293 745
Total	2 235 103	841 785	2 166 120	654 459
CHARGES PAR DESTINATION				
1- Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	143 021	6 155	157 738	5 801
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	127 223	67 249	100 789	60 557
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 227 055	319 116	962 168	202 950
2- Frais de recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	26 675	26 675	20 596	20 596
2.1. Frais de recherche d'autres ressources	93 541		77 854	
3- Frais de fonctionnement	94 732	79 585	98 096	18 151
4- Dotations aux provisions et dépréciations	2 652		2 707	
5- Impôts sur les bénéfiques	500		322	
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	343 005	259 120	581 603	346 404
Total	2 058 404	757 901	2 001 873	654 459
EXCEDENTS OU DEFICITS	176 699	83 885	164 247	-

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
EN NATURE

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2021	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	87 124	87 124	53 157	53 157
Prestations en nature	424 935	424 935	28 900	28 900
Dons en nature	4 384	4 384	5 427	5 427
2-Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3- Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	516 443	516 443	87 484	87 484
CHARGES PAR DESTINATION				
1- Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	48 982	48 982	53 157	53 157
Réalisées à l'étranger	38 142	38 142		
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public				
2.1. Frais de recherche d'autres ressources				
3- Contributions volontaires au fonctionnement	429 319	429 319	34 327	34 327
Total	516 443	516 443	87 484	87 484
EXCEDENTS OU DEFICITS	-	-	-	-

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1- Missions sociales		
1.1 Réalisées en France	6 155	5 801
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	67 249	60 557
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	319 116	202 950
2- Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	26 675	20 596
2.1. Frais de recherche d'autres ressources		
3- Frais de fonctionnement	79 585	18 151
Total des emplois	498 780	308 055
4- Dotations aux provisions et dépréciations		
5- Reports en fonds dédiés de l'exercice	259 120	346 404
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
	83 885	
Total	841 785	654 459
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1- Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	10 609	11 375
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	350 867	346 286
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	92 707	
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	41 198	3 053
Total des ressources	495 381	360 714
2- Reprises sur provisions et dépréciations		
3- Utilisations des fonds dédiés de l'exercice	346 404	293 745
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	841 785	654 459

Les ressources collectées auprès du public comprennent les dons sans contrepartie des particuliers.

Les autres fonds privés contiennent les dons en provenance des personnes morales obtenus à notre demande ou spontanément pour le financement des missions sociales, des frais de fonctionnements, et des frais de recherche des autres ressources.

Afin d'être conforme au nouveau règlement comptable CRC N° 2008-12, l'association CAMELEON a mis en place une comptabilité analytique.

Celle-ci a pour objet de répartir les charges en fonction des postes du compte emplois annuel des ressources qui sont les suivants :

- missions sociales
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement.

Toutes les charges d'exploitation ont été réparties ainsi lors de leur imputation comptable en fonction de leur nature, sauf les comptes de salaires et charges sociales, qui ont été repartis en fin d'exercice en fonction des temps passés sur chaque poste.

Règle de répartition des frais de collecte de fonds :

Dans le CER les frais de recherche de fonds se divisent en 2 postes :

- frais d'appel à la générosité public
- frais de recherche des autres ressources

Les frais de recherche issus de l'analytique ont été répartis au prorata en fonction des ressources collectées suivantes :

- dons et legs collectés lié à la générosité du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics

Règle de répartition des emplois de ressources collectées auprès du public.

Les ressources collectées auprès du public sont réparties de la façon suivante.

Les frais d'appel à la générosité du public sont financés à 100% par les ressources collectées auprès du public.

Pour les missions sociales France et étranger la répartition se fait en deux étapes.

La première consiste à affecter directement les ressources qui sont sans ambiguïté liées aux emplois, tels que les versements effectués vers les Philippines, ou dons d'entreprises reçus pour une mission définie.

La deuxième consiste à affecter le solde aux frais de fonctionnement.

AUTRES INFORMATIONS ISSUES DU COMPTE EMPLOIS DES RESSOURCES.

Le pourcentage des couts d'appel à la générosité par rapport au total des fonds issus de la générosité est de 5.4%.

Le pourcentage des frais des fonctionnement par rapport au total des emplois de fonds issus de la générosité est de 16%.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

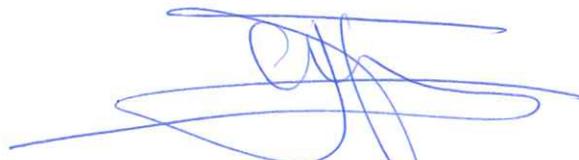
CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Orléans, le 31 mai 2023,

Le commissaire aux comptes

JAVER AUDIT



Anil Javer-Kala



commissaire
aux comptes

